



## DROITS ET AMENDES DIVERS 2024/2025

Désignations	2024/2025
<b>COTISATIONS</b>	
Membre indépendant	26,00 €
District par club	46,00 €
Caution pour nouveau club	153,00 €
<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	
Absence A. G. District clubs Nationaux	350,00 €
Absence A. G. District Régionaux	250,00 €
A. G. District clubs Départementaux	150,00 €
Absence à l'Assemblée Générale du District clubs futsal	46,00 €
Représentation par pouvoir à l'Assemblée Générale District	46,00 €
<b>ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS</b>	
Départemental 1	195,00 €
Départemental 2	175,00 €
Départemental 3	165,00 €
Départemental 4	155,00 €
U18 -17 F/G	55,00 €
U15 F/G	55,00 €
U13 F/G	44,00 €
U11 F/G	44,00 €
U9 F/G	33,00 €
U7	33,00 €
Féminines seniors	65,00 €
Critérium foot loisirs (foot à 8)	65,00 €
Futsal	115,00 €
Engagements hors délai, par équipe Seniors	85,00 €
Engagements hors délai, par équipe de Jeunes	55,00 €
<b>ENGAGEMENTS COUPES</b>	
Coupe de l'Indre Seniors	115,00 €
Coupe de District Henri LEGROS	gratuit
Coupe BARES (gratuit pour les équipes 1 de D4 engagés en Coupe Indre)	45,00 €
Coupe Pierre ROUX U18	65,00 €
Coupe Dsitric U18	gratuit
Coupe Maurice HERVAULT U15	55,00 €
Coupe District U15	gratuit
Coupe Alain LABRUNE U17	55,00 €
Coupe District U17	gratuit
Coupe de l'Indre Féminine Crédit Agricole	65,00 €
Challenge CAUTINAT	44,00 €
Coupe FUTSAL	65,00 €

<b>FORFAITS</b>	
Départemental 1	95,00 €
Départemental 2	95,00 €
Départemental 3	95,00 €
Départemental 4	75,00 €
U18 - 17	50,00 €
U15	50,00 €
U13	33,00 €
U11	28,00 €
Féminines	55,00 €
Futsal	65,00 €
Coupe de l'Indre Seniors	90,00 €
Coupe de District Henri LEGROS	85,00 €
Coupe Edouard BARES	85,00 €
Coupes jeunes (de U18 à U15)	45,00 €
Coupe de l'Indre Féminines Crédit Agricole	50,00 €
Challenge CAUTINAT	50,00 €
Forfait Général Seniors féminines	55,00 €
Forfait Général seniors	150,00 €
Forfait Général équipes de jeunes à 11	65,00 €
Forfait général jeunes à 8	45,00 €
Forfait finales coupes seniors	270,00 €
Forfait finales coupes et championnats jeunes	110,00 €
Forfait lors des deux dernières journées coût : forfait initial x 2	
<b>INDEMNITE (manque à gagner)</b>	
Départemental 1	91,00 €
Départemental 2	91,00 €
Départemental 3	76,00 €
Départemental 4	46,00 €
championnat féminin	30,00 €
Coupe de l'Indre Seniors et Féminines	30,00 €
Coupe de District Henri LEGROS	30,00 €
coupe Édouard BARES	30,00 €
manque à gagner pour les catégories Jeunes	30,00 €
<b>RETRAIT D'EQUIPE</b>	
Seniors avant la première journée	110,00 €
Jeunes avant chaque phase animation	45,00 €
Jeunes avant chaque phase préformation	65,00 €

<b>MODIFICATION DE RENCONTRE</b>	
Un mois avant la date du match	gratuit
Dans les délais ( 8 jours pour toutes les catégories)	35,00 €
Demandée hors délai à la charge au club demandeur de payer les frais engendrés	60,00 €
Match joué sans autorisation	90,00 €
<b>MAJORATION JOURNEES DES JEUNES</b>	
R1	66,00 €
R2	58,00 €
R3	58,00 €
Départemental 1	43,00 €
Départemental 2	35,00 €
<b>DISCIPLINE</b>	
Avertissement	18,00 €
Exclusion deux jaunes	40,00 €
Exclusion directe	50,00 €
<b>AMENDES DIVERSES</b>	
<b>Tricherie, Fraude</b>	200,00 €
Non envoi d'un document réclamé par une Commission hors feuille de match	67,00 €
Pratiquant ou dirigeant non licencié	180,00 €
Licence manquante Joueurs, Dirigeants, Responsables aux terrains	12,00 €
Licence, non validée	18,00 €
Transmission FMI ou feuille de match ou de recette coupe en retard	35,00 €
FMI ou feuille de match ou recette coupe transmises après rappel	55,00 €
Club fautif pour non établissement FMI 1 <sup>er</sup> avertissement	15,00 €
Club fautif pour non établissement FMI 2 <sup>ème</sup> avertissement	26,00 €
Club fautif pour non établissement FMI 3 <sup>ème</sup> avertissement	60,00 €
Tournoi ou match amical non déclaré	100,00 €
Joueur, dirigeant, entraîneur, éducateur, arbitre suspendu inscrit sur feuille de match (décision du CD du 04.05.85)	105,00 €
Refus de régler l'arbitre sur le terrain	60,00 €
Abandon de terrain	65,00 €
Arbitre absent non excusé à un match ou une réunion pris sur frais arbitrage	70,00 €
Section Coupes répartition recettes avec un minimum (AG du 24.10.03)	35,00 €
<b>AMENDES POUR ABSENCE NON EXCUSEE</b>	
Confrontation ou audition en Commissions par personne manquante	150,00 €
<b>TERRAIN</b>	
Homologation de terrain	56,00 €
Contrôle de l'éclairage	30,50 €
Terrain impraticable - frais de déplacement de l'équipe visiteuse : le KM parcouru aller et retour	1,53 €

<b>RESERVE OU APPEL</b>	
Frais dossier confirmation de réserve <b>ou évocation</b>	80,00 €
Frais ouverture dossier simple enquête	15,00 €
Frais ouverture dossier avec instruction	25,00 €
Frais dossier Appel au Comité de Direction	150,00 €
Frais dossier Appel de la Commission d'Appel des Affaires Disciplinaires	150,00 €
<i>Suite à réserve ou appel, le club fautif se verra pénaliser du montant des frais de dossier, de déplacement, et autres à reverser au club ayant formulé ces derniers (A.G. DU 06/06/85)</i>	
<b>INDEMNITES D'ARBITRAGE</b>	
Arbitre centre seniors - féminines à 11 - U17 - U18	32,00 €
Arbitre centre jeunes jusqu' à la catégorie U15	26,00 €
Arbitre centre féminines à 8	26,00 €
Arbitre assistant seniors - féminines à 11 - U17 - U18	26,00 €
Arbitre assistant jeunes jusqu' à la catégorie U15	24,00 €
Arbitre assistant féminines à 8	24,00 €
Arbitre FUTSAL seniors	18,00 €
Frais kilométrique par km parcouru	0,446 €
avec un minimum de	5,00 €
provision frais arbitrage D1 pour arbitre central par club et par match	40,00 €
provision frais arbitrage D1 pour arbitres assistants par club et par match	63,00 €
provision frais arbitrage D2 par club et par match	39,00 €
provision frais arbitrage D 3 par club et par match	37,00 €
provision frais arbitrage féminines seniors par club et par match	33,00 €
provision frais arbitrage futsal par club et par an	185,00 €